

ÉDITORIAL



▼ Malgré le report du Sommet de la Francophonie, Beyrouth aura été, cet automne, le lieu où se rencontrent ceux qui sont du côté du dialogue des cultures.

Au moment des événements les plus graves qui affectaient le monde entier, la tenue des colloques « *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* », « *Éthique et nouvelles technologies : l'appropriation des savoirs en question* », « *Bilinguisme, traduction et francophonie* », en quelques jours, dans toutes les universités libanaises et avec une forte participation d'étudiants, faisait figure, *stricto sensu*, d'événement.

1. D'abord parce que ces colloques ont rendu manifeste, malgré l'absence de certains participants, que la communauté universitaire ne renoncerait pas, dans les circonstances les plus terribles, à sa mission de réflexion et de solidarité pour la construction d'un avenir résistant à tous les terrorismes.

2. Dans la circonstance du 40^e anniversaire de l'Agence universitaire de la Francophonie, la présence des ministres libanais et des ambassadeurs de France et du Canada signifiait l'appui des États à une institution universitaire dont le sens même est d'être un lien entre les cultures, à travers une langue ouverte à d'autres, une institution qui vient de retrouver un souffle et de se doter des outils qui permettront à ses réseaux scientifiques de se développer demain comme déjà ils le promettent aujourd'hui.

3. Les quatre colloques ont eu à la fois un contenu scientifique et une portée politique. Le prochain Sommet de la Francophonie sur le dialogue des cultures n'aura lieu qu'en 2002, mais ils ont commencé cette réflexion en proclamant dans leurs titres des mots-clés pour l'avenir de la francophonie, et peut-être du monde : diversité, norme, éthique, traduction.

4. Ces termes acquièrent au Liban une résonance particulière, amplifiée par la tradition qui les a illustrés et par la valeur exemplaire de son histoire récente. Contre la terreur qui serait celle d'un monde réduit à un repli identitaire, intolérant, hostile, le Liban, au cœur de la région la plus sensible de la planète, montre tous les jours, dans son peuple meurtri et courageux, que la seule voie de sortie, c'est le dialogue. Le travail qui se conduit dans les universités du Liban, confrontées à la pluralité des langues et des cultures, l'a aidé à survivre et lui permet aujourd'hui de se développer. Dans l'émergence des réseaux scientifiques le Liban a tenu un rôle très particulier. C'est lui, par exemple, qui le premier a organisé des grilles d'analyse de la présence de la langue française au cœur du monde plurilingue libanais, d'où est sorti le réseau d'observation du français.

5. Un autre aspect donnait à ces colloques le caractère d'un événement : ils ont été organisés dans un esprit de pluridisciplinarité, de partenariat et de complémentarité entre les différentes universités qui s'y étaient impliquées. Dans le cadre des traditionnelles journées « Initiatives », l'Agence universitaire de la Francophonie a souhaité réunir dans le débat sur l'importance de l'éthique dans les nouvelles technologies les points de vue croisés d'informaticiens, de politologues, de pédagogues, de médecins, de philosophes, de sociologues mais aussi de « citoyens engagés », qui ont été accueillis par les Universités : Libanaise, Saint-Joseph et Saint-Esprit de Kaslik. Dans le même temps, ►

MARC CHEYMOL, COORDONNATEUR DU PROGRAMME « LANGUE FRANÇAISE, FRANCOPHONIE, DIVERSITÉ LINGUISTIQUE »
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

NOUVELLE SÉRIE 6^E ANNÉE, NUMÉRO 8 4^E TRIMESTRE 2001

SOMMAIRE

- ÉDITORIAL	
- Marc Cheymol	p. 1
- LA FIPF	p. 2
- LA NORME PAR DÉFAUT	
- Michèle Gendreau-Massaloux	p. 3
- L'ÉTHIQUE ET LES NTIC - L'APPROPRIATION	
- DES SAVOIRS EN QUESTION	
- Renaud Fabre	p. 5
- AGENDA +	p. 7
- LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT	
- DU FRANÇAIS EN AFRIQUE FRANCOPHONE	p. 8
- LIRE EN FRANÇAIS	p. 8

ÉDITORIAL (SUITE)



► L'Université des pères Antonins prend l'initiative du colloque sur «*L'enseignement à distance*» et l'Université Saint-Esprit de Kaslik organisait la rencontre sur «*La traduction*», toujours en étroite collaboration avec l'Agence.

6. Le même esprit d'ouverture, qui refuse le repli sur une spécialisation excessive, s'est manifesté dans le dialogue entre les réseaux d'origines diverses qui, dans le monde entier, travaillent sur la langue française: les réseaux de chercheurs de l'AUF (*Lexicologie, terminologie et traduction, Étude du français en francophonie, Sociolinguistique et dynamique des langues, Ingénierie de la langue et Observation du français*),

le réseau institutionnel *Association des Facultés de Lettres et Sciences humaines* (AFELSH), ceux de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF). MM. Mohamed Taifi, Président de l'AFELSH, Isidore Ndaywel N'Ziem, Directeur des Langues et de l'Écrit de l'AIF, et Dario Pagel, Président de la FIPF, ont exprimé l'intention d'associer leurs réseaux aux réseaux de chercheurs sur la langue française.

Au moment où la Francophonie se dispose à recentrer sa politique et ses activités sur la langue, ces rencontres dans le cadre d'un colloque scientifique préparent ainsi une prochaine réunion collégiale des comités de

réseaux, qui pourront alors envisager de planifier des actions complémentaires et concertées.

Le rendez-vous de Beyrouth n'a pas été un rendez-vous manqué. Beyrouth aura été une étape décisive dans la vie des réseaux de l'AUF et, plus généralement, le report du Sommet n'aura pas signifié l'ajournement de la réflexion qu'il était urgent d'entreprendre.

Marc Cheymol

Coordonnateur du programme «*Langue française, francophonie, diversité linguistique*»
Agence universitaire de la Francophonie

LA FIPF FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

La «*Fédération internationale des professeurs de français*» rassemble, outre les professeurs de français et de littérature des pays francophones, tous les enseignants de cycles primaire, secondaire, universitaire qui transmettent le français comme langue étrangère (FLE pour les initiés) de la Chine à l'Argentine, ou langue seconde dans les pays ayant adopté le français comme langue d'enseignement.

Avec un président brésilien, Dario Pagel, deux vice-présidents, un Ivoirien Urbain Amo et un Français Michel Le Bouffant, le bureau de la FIPF élu en 2000 est représentatif de cette vocation mondiale et multilatérale, de cette conviction qu'une langue, quel que soit son statut dans le pays où elle est enseignée, est un ciment puissant, pour constituer un réseau international pluriculturel. La Fédération ne comporte pratiquement pas de membres directs, mais des associations en réseau à travers le monde entier. Ces associations sont plus de 180 et selon un recensement récent comptent plus de 70 000 membres.

Interlocuteurs privilégiés pour les autorités locales ou les représentations diplomatiques, les associations fédérées jouent un rôle très important au niveau national et leur action s'exerce sur divers plans: innovation pédagogique, veille à l'égard

des politiques linguistiques, animations pour un français vivant. De par leur position de formateurs, les professeurs se trouvent être les acteurs de la construction de l'image du français auprès de la jeunesse mondiale. On comprend leur importance.

Mondialiste avant l'heure, la FIPF apporte une visibilité internationale à ces actions de terrain et se fait l'agent non seulement d'une langue française tournée vers les jeunes générations, vers l'avenir, utile dans tous les domaines de l'activité humaine, mais aussi de toutes les cultures francophones.

Ces nouveaux besoins exigent sans cesse de nouvelles compétences de formateurs, de nouvelles techniques, en un mot de nouveaux savoir-faire d'enseignement.

La FIPF dispose pour cela de puissants instruments de diffusion: du réseau lui-même, toujours en contact avec son secrétariat général, de son bulletin trimestriel *Échanges* envoyé gratuitement, de sa revue annuelle de haut niveau au titre précurseur *Dialogues et cultures*, de son site www.fipf.com, du site communautaire – en partenariat avec le Centre International d'Études Pédagogiques – www.franc-parler.org, et surtout de la revue *Le français dans le monde*, organe

d'information pluriculturel ouvert à la participation pour défendre une pédagogie vivante du français, faire connaître l'actualité des cultures francophones et la vie de la francophonie.

Utopie réalisée, la FIPF se trouve cependant, comme la Francophonie, confrontée à un nouveau défi lancé à son idéal de solidarité: celui de la fracture numérique, expression trop neutre qui exprime une inégalité inacceptable des pays face aux technologies de l'information, inégalité qui s'ajoute à beaucoup d'autres et viendra les renforcer de manière catastrophique et définitive si rien n'est fait en ce début du troisième millénaire. Alors, pour terminer ces quelques propos, nous lançons un appel à tous pour qu'une structure soit créée qui nous permette d'unir nos forces pour relever ce défi.

Martine Defontaine
Secrétaire générale
FIPF
1 avenue Léon Journault
92 311 Sèvres cedex
fipf@artinternet.fr
<http://www.fipf.com>



COUP D'ŒIL

En centrant le débat sur le caractère crucial de la norme pour l'avenir de la Francophonie, le colloque *Diversité culturelle et linguistique: quelles normes pour le français* se proposait d'instaurer un dialogue pour éviter le double écueil de la standardisation de la langue – et de la culture – et de la « guerre des langues » – et des cultures –,

à la fois interne (entre les diverses normes du français) et externe (avec les autres langues).

Nous présentons ci-dessous un extrait de la conférence inaugurale prononcée par Madame Michèle Gendreau-Massaloux, Rectrice de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Les actes du colloque *Diversité culturelle et linguistique: quelles normes pour le français* peuvent être consultés en ligne à l'adresse www.auf.org/programmes/programme1/dcl/

Ils seront disponibles en version papier en janvier 2002.

LA NORME, PAR DÉFAUT

▼ Nous vivons entourés de normes et elles sont nécessaires. Il y a des normes industrielles, des normes de qualité, des normes en matière de nouvelles technologies également; il faut des normes pour construire un univers international de communication. C'est la norme qui permet d'avoir des références. Or, la norme c'est l'unité. Qui dit norme, dit une seule ligne. Comment passer du pluralisme qui nous entoure à une norme unique sans que cette norme unique ait pour effet d'isoler, d'enfermer, de réduire? Bref, comment la diversité qui compose le monde que nous souhaitons peut-elle se retrouver dans la fabrication même des normes nécessaires?

Bien sûr, le territoire des langues, qui est celui de la plupart des chercheurs qui nous entourent, est un des points d'implication de cette question. Y a-t-il une ou plusieurs normes pour une seule langue? Mais je voudrais déborder ce cadre pour me demander plus largement d'où vient cette idée d'une unité nécessaire à la norme et comment il est possible, dans la constitution de la norme, de trouver une éthique et une politique respectueuses du pluralisme.

Darwin a étudié aux alentours de 1830 les critères de sélection qu'adoptent certains éleveurs pour que des espèces, en l'absence de changement de leur environnement, occupent des places déterminées dans ce qu'il appelle l'économie de la nature et que sans doute aujourd'hui nous qualifierions plutôt de « niches écologiques ». Darwin écrit:

En pratique, un amateur remarque, par exemple, un pigeon ayant un bec un peu plus court qu'il n'est ordinairement; un autre amateur remarque un pigeon ayant un bec long; [...] ils commencent tous deux [...] à choisir et à faire reproduire des oiseaux ayant des becs de plus en plus longs ou bien des becs de plus en plus courts. Comment, dira-t-on, un principe analogue s'applique-t-il dans la nature? Je crois qu'il peut s'appliquer et qu'il s'applique de la façon la plus efficace, en raison de cette sim-

ple circonstance que plus les descendants d'une espèce quelconque deviennent différents sous le rapport de la structure, de la constitution et des habitudes, plus ils sont à même de s'emparer de places nombreuses et très différentes dans l'économie de la nature, et par conséquent de s'augmenter en nombre.¹

En formant une norme de sélection, les chercheurs ont fait naître les critères de l'exercice d'une responsabilité. En biologie la question de la norme est décisive par exemple dans les procédés de reproduction et dans les grandes questions liées à l'éthique de la reproduction, du clonage. Il ne s'agissait pas uniquement, pour les contemporains de Darwin, de repérer les critères qui permettraient aux espèces de se reproduire, mais aussi ceux qui permettraient aux chercheurs d'exercer leurs responsabilités: non seulement de connaître, mais d'effectuer un choix. Et la distinction vaut, semble-t-il, pour toutes les disciplines dans lesquelles le concept de norme est actif et a des conséquences sur la vie des individus et des collectivités.

Sans qu'on le sache toujours, il y a des gens qui décident des normes. Ces gens ont des savoirs scientifiques, mais il ne leur suffit pas d'accumuler ces savoirs pour être capables de prendre leurs décisions. Si on réduit les choix qui sont faits à propos des normes – normes industrielles, normes agricoles, normes génétiques, normes linguistiques – à une programmation techno-scientifique, on omet que les décisions sur la norme ont un côté politique et un côté éthique. En 1996 s'est tenu à Paris un grand colloque sur la norme en matière génétique, sur la normalité. Faut-il, par exemple, permettre aux femmes d'éliminer très tôt des enfants anormaux? Ce colloque réunissait des médecins, des généticiens, des philosophes et des membres du Comité Consultatif National d'Éthique de France ainsi que beaucoup de partenaires étrangers, canadiens et américains. Un des participants à ce colloque, Jacques Derrida, a examiné ce moment de la décision, qui n'est pas seulement scientifique:

... le moment de la décision, de la responsabilité en tant que telle, n'est pas un moment de pur savoir, n'est pas un moment qui dépend de ce que peut nous apprendre ce savoir au sujet des normes. Il faut probablement distinguer entre deux types de normes. Il y a des normes qui sont celles de la normalité factuelle, ce que le savoir peut décrire, enregistrer, constater, formaliser comme le fait normatif [...] et puis il y a des normes hétérogènes [...] qui sont des décisions, qui sont des actes, qui engagent une responsabilité.²

Du point de vue de l'apprentissage des langues, les normes sont liées à des choix politiques. Quel est le manuel retenu à l'usage d'une classe à un niveau donné? Ce manuel dépend du choix des grammairiens, mais les grammairiens sont eux-mêmes inspirés par ceux qui ont d'abord décidé de la langue qui sera proposée dans l'enseignement, primaire et secondaire. Entre le moment où à l'intérieur d'un système général – par exemple, d'une langue – on repère des phénomènes et le moment où l'on décide de ce qui sera transmis par un dictionnaire ou enseigné par un cours, il y a un écart. L'accumulation du savoir ne suffit pas à rendre compte de cet écart qui manifeste l'intrusion d'une instance éthico-politique. Dans le domaine de l'informatique, par exemple, ce sont des spécialistes du ministère de la défense qui sont actuellement à l'origine des procédures normatives. Or s'il n'y a pas de pluralisme dans le choix, s'il n'y a pas de démocratie dans la manière dont la norme est constituée, alors un certain nombre d'instances politiques se substitue à ceux – non seulement les experts mais surtout les utilisateurs ou les locuteurs – qui devraient, de façon démocratique et pluraliste, décider de la norme.

Une seule norme, oui, mais résultant d'un choix décidé par plusieurs.

Quel français faut-il enseigner? On ne peut pas, évidemment, apprendre toutes les normes, ce serait contradictoire avec la notion même d'unité nécessaire d'une norme transmissible. ►

► Il y a deux actes différents: le premier consiste à repérer les différences, c'est le rôle des universitaires, des réseaux, des étudiants dans leur recherche; le deuxième est d'exercer une capacité éthico-politique de choix en faisant apparaître toutes les possibilités et en examinant les conséquences de ces choix.

Là où la science apparaît comme devant se doter d'éthique, elle est affectée par le sentiment qu'à elle seule elle ne produit pas d'éthique, et c'est donc sous l'angle du regard éthico-politique des choix à venir qu'elle doit être envisagée. Cela révèle un manque. La science permet l'exercice de la responsabilité éthico-politique en matière de choix, sans être pour autant capable de proposer un choix. On peut dire que la norme, au sens plein, c'est-à-dire en tant qu'elle exige une responsabilité de type éthique ou politique, c'est ce qui vient à manquer, ce qui advient précisément du fait de ce manque qui caractérise les savoirs dans leur rapport à la décision.

C'est aussi une conception du monde universitaire qui est en cause, et une concep-

tion du rôle de la science que je suis venue vous exposer. Les chercheurs doivent être partie prenante de l'élaboration des normes, dans les lieux où elles se discutent, afin que la norme soit le résultat d'une concertation ouverte.

En matière de langue, un dialogue récent entre deux chercheurs, que transcrit la revue *Esprit*³, pose la question de l'unité ou de la pluralité des canons. Abdelwahab Meddeb et Alain Rey expliquent qu'aucune langue n'est donnée d'une pièce et que l'histoire des langues est faite d'apports multiples que la recherche a pour fonction de mettre à jour, lors même que leur trace aurait disparu. Même le français de France que nous considérons, il y a peu, comme un seul bloc, résulte d'une unification imposée aux langues régionales qui étaient parlées dans l'hexagone encore au XIX^e siècle, qui ont été limitées par l'apprentissage d'un seul français, et qui aujourd'hui revendiquent à nouveau une possibilité d'être apprises dès l'école primaire, là où les familles font ce choix. De même, on ne le dit pas assez, il reste en français des traces de latin, voire d'un allemand dissimulé et oublié. Une enquête

sur l'origine, c'est souvent, comme dans d'autres cas, la levée de l'oubli, l'abolition d'une amnésie et la réapparition de ce que j'appellerai *le colinguisme dans la norme*. Il s'agit alors de repérer les strates qui ont été déposées à des moments différents de l'histoire, laissant coexister à certaines époques plusieurs modalités de français avant que la langue ne se forge une norme par analyse et dépassement de la pluralité des langues de son origine.

Cette piste, peu explorée, me semble liée à l'importance de cette discussion démocratique de la norme, en particulier pour la langue, à laquelle tous les chercheurs devraient être conviés.

Michèle Gendreau-Massaloux
Rectrice
Agence universitaire de la Francophonie

¹ C. Darwin, *L'origine des espèces* (1859), 1980, p.120

² *Le génome et son double*, coordonnateur Gérard Huber, Hermès, 1996, p.144


³ *Esprit*, juillet 2001, p.5-19

LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ
BULLETIN DES DÉPARTEMENTS
DE FRANÇAIS DANS LE MONDE
ISSN 1017-1150 (ÉDITION PAPIER)
ISSN 1560-5957 (ÉDITION ÉLECTRONIQUE)

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
MICHÈLE GENDREAU-MASSALOUX
RÉDACTION : PIERRE MOREL
CONCEPTION ET RÉALISATION : WWW.BERTUCH.QC.CA
LA RÉDACTION REMERCIE,
POUR LEUR CONTRIBUTION À CE NUMÉRO :
JEANNETTE BINGAPITI, JOCELYN GAGNON
ET BETTY PIERRE



AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE
OPÉRATEUR DIRECT DE L'ORGANISATION
INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
B. P. 400, SUCC. CÔTE DES NEIGES,
MONTRÉAL (QUÉBEC), H3S 2S7, CANADA
TÉLÉPHONE : (514) 343.6630
TÉLÉCOPIEUR : (514) 343.2107
COURRIEL : framonde@auf.org
[www.auf.org/programmes/
programme1/bulletin](http://www.auf.org/programmes/programme1/bulletin)
REPRODUCTION ENTIÈRE OU PARTIELLE AUTORISÉE
AVEC MENTION DE NOTRE TITRE ET DE L'URL DE NOTRE SITE.



La réflexion sur la norme est centrale non seulement pour le programme consacré à la langue française, dans tous ses aspects (quel français pratiquer, quel français étudier, quel français enseigner...), mais aussi dans les autres domaines. Elle a été abordée, à ce titre, dans le colloque « *Éthique et nouvelles technologies: l'appropriation des savoirs en question* » dont nous reproduisons ci-dessous le discours inaugural.

« L'ÉTHIQUE ET LES NTIC – L'APPROPRIATION DES SAVOIRS EN QUESTION »

DISCOURS INAUGURAL

▼ 1- Partage de la langue française et partage des savoirs à travers la langue

Le premier enjeu éthique des nouvelles technologies est de conférer à la langue le rôle d'un vecteur de partage des savoirs et des cultures à travers lesquelles les savoirs se transmettent: c'est la force des nouvelles technologies que d'accélérer et d'intensifier ce partage.

2- Les enjeux des « nouveaux savoirs » : comment élaborer une éthique ?

Partager les connaissances, dans l'espace-temps nouveau que créent les technologies d'information, invite à revisiter des catégories jusqu'ici immuables: l'identité des auteurs et des récepteurs des savoirs évolue dans son contenu et la notion même de partage devient cruciale. Les enceintes internationales, l'OMC, l'UNESCO et d'autres comme la Conférence des Présidents d'Université en France, ont récemment et résolument opté pour l'égalité d'accès au savoir, notion forte dans les cultures francophones, en cherchant une juste distance devant la marchandisation des connaissances.

Ces remarques préalables débouchent sur de très nombreuses questions où se confrontent les acquis d'une démocratisation indiscutable mais aussi les risques d'une fragilisation plus grande: c'est dans ce contexte qu'il est à la fois délicat et urgent d'affirmer les enjeux éthiques.

- L'impact social et culturel des nouvelles technologies va être au cœur de nos discussions, dans les multiples débats sur la traçabilité des connaissances, la constitution des normes éducatives, la médecine à distance, les clivages entre les cultures dominantes et minoritaires, la « réinvention » de la pédagogie, ou encore la difficile question des dynamiques de réseaux et leurs limites.

- Les progrès technologiques vont donc se trouver revisités sous la contrainte de nouvelles règles qui sont presque toutes à définir.

Le travail de partage de ce colloque, l'apport original de chacun d'entre nous est ainsi bien plus encore que celui qui consiste à faire émerger de nouveaux codes: c'est en affirmant l'universalité des connaissances, en mettant la générosité du partage et l'esprit de paix au cœur de nos débats, que nous pouvons faire émerger l'éthique stable et sûre du partage dont nous avons plus que jamais le besoin.

En ouvrant ce colloque, je tiens à remercier tout particulièrement l'AUF de l'avoir organisé avec le talent et l'efficacité qui sont ceux des artisans de notre grande association, mes remerciements vont également aux autorités universitaires et académiques libanaises qui ont à cœur de faire vivre et d'affirmer aujourd'hui les valeurs que partagent les universités francophones dans le monde.

Comment élaborer une éthique des enseignements supérieurs avec les TIC, et sur quel support (codes? règles? Charte francophone?) – comment faire respecter des obligations éthiques?

Nos débats montreront à coup sûr l'importance de ces questions: il est de ma responsabilité, dans ce discours d'ouverture, de donner sur ces points quelques repères, en rassemblant notamment les expériences du groupement d'intérêt scientifique (GIS) GEME que je préside en France et qui regroupe actuellement 54 universités et écoles d'enseignement supérieur.

- **Comment élaborer une éthique?** Il faut assumer ensemble une sorte « d'obligation kantienne », morale et organi-

sationnelle, et l'époque contemporaine nous donne maints exemples où une volonté collective préside à l'élaboration de normes éthiques, **préexistantes aux normes de droit** ou se substituant aux carences que crée le silence du législateur: droits de l'homme, application des peines, génie génétique.

Par rapport à ces problématiques contemporaines, ce qui fait l'originalité profonde des éventuelles normes éthiques dans le domaine des TIC m'apparaît relever de trois observations. Permettez-moi de les soumettre à notre réflexion collective: le champ des TIC est frontalière entre le marché et le service public; en l'état actuel de son développement la « séparabilité » entre support et contenu devient indécise; l'élaboration de la règle éthique relève des choix délibérés d'une communauté de connaissances aujourd'hui encore hétérogène.

Vous l'avez bien saisi, mon propos ne se refuse pas à se formuler dans un énoncé complexe. Mais, après tout, n'avons-nous pas tout intérêt à nous confronter résolument à la complexité? Développons un instant ces trois points.

- **Les frontières éthiques entre marché et service public** sont actuellement mal fixées dans le domaine des TIC: en France en tout cas, l'élaboration a pour cadre l'acteur prépondérant qu'est le service public pour l'élaboration du contenu et pour la validation des connaissances. Cet acteur public est lui-même contraint par le marché: producteurs de hard et de software – un peu d'anglais pour aller vite – relèvent presque exclusivement d'une logique de marché même si de nombreuses démarches nous laissent augurer de la banalisation des logiciels... Il y a donc une urgente nécessité à la collaboration des acteurs pour faire converger les attentes: la question des



► normes à laquelle nous consacrons un atelier, où j'interviendrai à nouveau, nous permettra d'approfondir cet enjeu éthique et organisationnel.

• La «**séparabilité**» du contenant et du contenu m'apparaît aujourd'hui un enjeu éthique plus redoutable dès lors que le précédent enjeu relève plus de la prise en compte d'intérêts qui aujourd'hui s'identifient assez clairement, cependant que ce dernier enjeu relève de la prise en compte d'un phénomène radicalement nouveau. Je demande à l'avance l'indulgence des spécialistes de cette difficile question. Je vais tenter de résumer ce point en disant que «**l'énergie propre**» du vecteur que sont les TIC, avec sa vitesse et sa profondeur de répartition des connaissances, enrichit le message initial de tout savoir. L'interactivité est une énergie propre, mais qui en est propriétaire? L'auteur du message initial? La communauté hétérogène de ceux qui ont interrogé? Le public final? L'enjeu éthique lié à la séparabilité des messages et à la traçabilité de leur parcours est une immense question éthique pour notre langue. La langue historique des traités, avec sa capacité descriptive, peut contribuer à des avancées profondes dans ce domaine dont le développement ne fait que s'amorcer.

• Vous l'avez compris, j'ai introduit, par cette seconde observation, la troisième: **l'hétérogénéité de la communauté de connaissances** des parties prenantes à la définition de la norme éthique est finalement au cœur d'une première réponse: communauté d'apprenants, communauté de techniciens, communauté de chercheurs et d'enseignants sont en interaction globale dans le parcours de production et de diffusion des connaissances universitaires sous TIC.

C'est la relative individualisation de ces trois communautés, leur motivation dynamique, qui fonde le dialogue permettant

l'élaboration des normes éthiques sur TIC: voilà une spécificité profonde de la dynamique d'élaboration des règles éthiques si l'on compare cette dynamique au processus d'élaboration des normes éthiques dans d'autres domaines – où bien entendu d'autres formes de complexité sont présentes – comme dans le domaine de la santé, de la responsabilité médicale et biologique, ou des droits de l'homme.

Je ne saurai répondre à mes trois interrogations initiales que par une constatation commune à toutes les dynamiques d'élaboration des normes éthiques: dans les 10 ans écoulés, elles ont fait d'autant plus de progrès qu'elles ont su se montrer ouvertes à l'expérience de vues contradictoires d'une part et d'autre part elles se sont constamment trouvées ouvertes à la co-intégration de ces vues. Enfin, en considérant que le progrès des connaissances est un bien universel, les normes éthiques ont d'autant plus avancé qu'elles se sont montrées ouvertes au partage.

Nous pouvons donc penser, et les participants à notre colloque y reviendront sans doute, que la voie est ouverte à un processus d'élaboration des normes éthiques recoupant tel ou tel de ces propos introductifs.

Pour achever cette introduction et répondre brièvement à mes questions initiales et pour lancer le débat «**quel support donner à l'élaboration des normes éthiques?**» j'ajouterai que là encore l'expérience d'élaboration des normes éthiques dans d'autres domaines que l'enseignement et la recherche sur TIC nous montre que la voie est longue entre les mises en commun du type de celle que réalise notre colloque et la mise en œuvre du droit positif.

Si urgente soit-elle aujourd'hui, la norme de droit n'est pas prête ne serait-ce

que pour traiter des questions élémentaires telles que celle de la confidentialité des copies électroniques et de leur correction... Je ne parle pas bien entendu des enjeux beaucoup plus complexes qui s'entrevoient à l'énoncé de vos contributions...

En tout cas, permettez-moi de suggérer que notre colloque soit une étape vers l'élaboration d'une **charte francophone sur l'éthique de la production et de la diffusion des connaissances**. Une telle charte pourrait à la fois s'intégrer dans les projets du IX^e Sommet intergouvernemental de la Francophonie et permettre d'affermir l'apport original de l'AUF dans les débats qui se déroulent actuellement dans les enceintes internationales les plus ouvertes: le directeur de l'éducation de l'UNESCO, Monsieur SEDHO, est parmi nous.

Afin de préfigurer dès maintenant le projet d'une telle charte, permettez-moi également d'apporter au débat l'idée d'une **déclaration commune** qui viserait les grands champs d'une éthique commune à nos universités et qui permettrait de présider, notamment, à l'adoption d'une **stratégie francophone** dans les instances mondiales (ISO) et nationales (AFNOR) de standardisation et de mondialisation.

Je vous remercie de votre attention.

Renaud Fabre
Président de l'Université Paris 8
Président du GIS – GEMME

AGENDA+ APPEL À COMMUNICATIONS

L'agenda scientifique de l'Agence universitaire est consultable sur le site institutionnel de l'Agence à l'adresse <http://www.auf.org/vieuniversitaire/agenda/>.

Il compte en permanence plus de 150 manifestations annoncées, et nous vous invitons à le consulter régulièrement et à nous signaler toute manifestation que vous organiseriez et que vous souhaiteriez y voir inscrire.

Vous y trouverez également le descriptif complet des colloques dont les appels à communications sont signalés dans cette rubrique.

JUSQU'AU 11 JANVIER 2002

le 23 mars 2002
Columbia University, New York, États-Unis
THE PEN AS SWORD: ACTIVISM IN LITERATURE
ORGANISÉ PAR: DEPARTMENT OF FRENCH AND ROMANCE PHILOLOGY, COLUMBIA UNIVERSITY GRADUATE STUDENT UNION
Department of French and Romance Philology,
MC 4906, Columbia University
1150 Amsterdam Ave., New York, NY 10027.
Tél.: (212) 854-2500
Tc.p.: (212) 854-5863
Ad. él.: fgsu@columbia.edu

JUSQU'AU 15 JANVIER 2002

du 13 au 14 juin 2002
Jaén, Espagne
11^e COLLOQUE INTERNATIONAL SUR ÉMILE ZOLA ET LE NATURALISME / 8^e FESTIVAL DU FILM NATURALISTE
ORGANISÉ PAR: AIZEN (THE ASSOCIATION INTERNATIONAL FOR MULTIDISCIPLINARY APPROACHES AND COMPARATIVE STUDIES RELATED TO EMILE ZOLA AND HIS TIME, NATURALISM, NATURALIST WRITERS AND ARTISTS, NATURALISM AND THE CINEMA)
Anna Gural-Migdal
Department of Modern Languages and Cultural Studies – University of Alberta
200 Arts Building, Edmonton, Alberta, Canada, T6G 2E6
Tél.: +1 (780) 492 11 91 ; +1 (780) 492 49 26
Ad. él.: aguralm@ualberta.ca
Encarnacion Medina Arjona
Dept de Lenguas y Culturas Mediterraneas
Campus Las Lagunillas Universidad de Jaén
23071 Jaén, Espagne
Tc.p.: +34 (953) 21 21 97
Ad. él.: emedina@ujaen.es
<http://www.ualberta.ca/~aizen/events/Philadelphia/callforpapers.html>

JUSQU'AU 1^{ER} FÉVRIER 2002

du 09 au 10 septembre 2002
Aston University, Birmingham, Royaume-Uni
WOMEN IN EUROPE BETWEEN THE WARS
Angela Kershaw
School of Languages and European Studies
University of Aston, Aston Triangle,
Birmingham B4 7ET, Royaume-Uni
Ad. él.: a.m.kershaw@aston.ac.uk
Angela Kimyongür
Department of European Languages and Cultures (French)
University of Hull, Cottingham Road,
Hull HU6 7RX, Royaume-Uni
Ad. él.: A.M.Kimyongur@hull.ac.uk

JUSQU'AU 1^{ER} MARS 2002

du 12 au 14 septembre 2002
Université de Bath, Royaume-Uni
IMAGE AND IMAGINATION
ORGANISÉ PAR: SOCIETY FOR SEVENTEENTH-CENTURY FRENCH STUDIES
Nick Hammond
Ad. él.: N.Hammond@cai.cam.ac.uk

JUSQU'AU 1^{ER} JANVIER 2002

du 10 au 13 juillet 2002
Université de Versailles St Quentin-en-Yvelines, France
SEUILS & TRAVERSES III / BORDERS AND CROSSINGS III
ORGANISÉ PAR: SUDS D'AMÉRIQUES (UNIVERSITÉ DE VERSAILLES -ST-QUENTIN-EN-YVELINES) EN ASSOCIATION AVEC LE CRBC (UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE, BREST)
Jan Borm (Suds)
Laboratoire Suds d'Amérique
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
47, bd Vauban, 78047 Guyancourt Cedex, France
Tél.: +33 (0) 1 39.25.56.92
Tc.p.: +33 (0) 1 39.25.50.14
Ad. él.: Jan.Borm@sudam.uvsq.fr
Jean-Yves Le Disez (CRBC)
Centre de Recherche Bretonne et Celtique
Faculté des Lettres Victor Segalen
Université de Bretagne Occidentale
BP 814, 29285 Brest Cedex, France
Tél.: +33 (0) 2 98.01.68.54/ +33 (0) 2 98.01.63.31
Tc.p.: +33 (0) 2 98.01.63.93
Ad. él.: jean-yves.ledisez@univ-brest.fr
<http://www.uvsq.fr/lab/sudam/st3/>

JUSQU'AU 11 JANVIER 2002

du 26 au 28 mai 2002
Toronto (Ontario), Canada
CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
ORGANISÉ PAR: ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS DE RÉDACTION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE (ACPRTS/CATTW)
Céline Beaudet
ACPRTS/CATTW 2002
Département des lettres et communications – Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec, Canada J1K 2R1
Tél.: +1 (819) 821-8000, poste 2264
Tc.p.: +1 (819) 821-7285
Ad. él.: Cbeaudet@courrier.usherb.ca
<http://www.uwinnipeg.ca/~goldjo/CATTW/>

JUSQU'AU 24 JANVIER 2002

du 07 au 10 mai 2002
Université de La Rioja, Espagne
CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉTUDES FRANÇAISES: LA RIOJA, CROISÉE DES CHEMINS
ORGANISÉ PAR: SECTION D'ÉTUDES FRANÇAISES DE L'UNIVERSITÉ DE LA RIOJA, À L'OCCASION DE LA XI^e RÉUNION DE L'ASSOCIATION DE PROFESSEURS D'ÉTUDES FRANÇAISES DE L'UNIVERSITÉ ESPAGNOLE
Departamento de Filología Modernas.
Área de Filología Francesa
Universidad de La Rioja.
C/. San José de Calasanz, s/n.
26004 Logroño (La Rioja), Espagne
Tél.: 941.299.433
Tc.p.: 941.299.419
Ad. él.: mariajesus.salinero@dfm.unirioja.es
ignacio.inarrea@dfm.unirioja.es

JUSQU'AU 1^{ER} FÉVRIER 2002

du 23 au 25 octobre 2002
Université Laval, Sainte-Foy, Québec, Canada
LES « OUBLIÉS » DU ROMANTISME: GÉNÉRICITÉ(S), SOCIABILITÉ(S), TEXTUALITÉ(S)
COLLOQUE « LE ROMANTISME ET SES MARGES »
a/s de Luc Bonenfant
Département des littératures
Pavillon Charles-de-Koninck – Université Laval
Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4 Canada
Ad. él.: luc.bonenfant@creliq.ulaval.ca

JUSQU'AU 31 MARS 2002

du 08 au 09 janvier 2003
Université de Salford, Royaume-Uni
SEVENTEENTH-CENTURY FRENCH DRAMA: TEXTS; PRE-TEXT, PARA-TEXT, INTERTEXT, HYPERTEXT
ORGANISÉ PAR: CENTRE FOR SEVENTEENTH-CENTURY FRENCH THEATRE (C17FT), EN COLLABORATION AVEC THE EUROPEAN STUDIES RESEARCH INSTITUTE
Philip Tomlinson
School of Languages
University of Salford, Salford M5 4WT,
Royaume-Uni

JUSQU'AU 7 JANVIER 2002

du 26 au 28 mai 2002
University of Toronto and Ryerson University, Toronto, Ontario, Canada
BOUNDARIES
ORGANISÉ PAR: CANADIAN COMPARATIVE LITERATURE ASSOCIATION / ASSOCIATION CANADIENNE DE LITTÉRATURE COMPARÉE
Angela Cozea
Department of French, The University of Western Ontario
London, Ontario, Canada N6A 3K7
Ad. él.: acozea@uwo.ca
Catherine Khordoc
Université de Limerick
Ad. él.: Catherine.Khordoc@ul.ie
Marie Carrière
Université du Nouveau-Brunswick
Ad. él.: mcarriere@trentu.ca

JUSQU'AU 15 JANVIER 2002

du 21 au 23 mars 2002
Lubbock (Texas), États-Unis
CULTURES TRANSNATIONALES, DIASPORAS ET IDENTITÉS IMMIGRÉES EN FRANCE ET DANS LE MONDE FRANCOPHONE
ORGANISÉ PAR: TEXAS TECH UNIVERSITY
Hafid Gafait
CML Department, Box 42071,
Texas Tech University
Lubbock, TX 79409-2071 – États-Unis
Tél.: (806) 742-1561
Tc.p.: (806) 742-3306
Ad. él.: agafait@ttu.edu
<http://www.limam.com/Nouveau/Colloques/TexasTech2002.htm>

JUSQU'AU 31 JANVIER 2002

du 26 au 28 septembre 2002
Londres, Royaume-Uni
NEW WOMEN'S WRITING IN FRENCH
ORGANISÉ PAR INSTITUTE OF ROMANCE STUDIES, UNIVERSITY OF LONDON
Gill Rye
Institute of Romance Studies,
University of London
Senate House, Malet Street, London WC1E 7HU,
Royaume-Uni
Ad. él.: gill.rye@dia1.pipex.com

JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2002

du 30 septembre au 02 octobre 2002
Sydney, Australie
REGARDS CROISÉS: LES FRANÇAIS ET TERRA AUSTRALIS DU SEIZIÈME SIÈCLE À AUJOURD'HUI – DIXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'AUSTRALIAN SOCIETY FOR FRENCH STUDIES (ASFS)
ORGANISÉ PAR: DEPARTMENT OF FRENCH STUDIES
Anne de Broglio
ASFS – Arts IT Unit F12, The University of Sydney, NSW 2006, Australie
Ad. él.: peter.cowley@french.usyd.edu.au
<http://www.arts.usyd.edu.au/Arts/departments/french/default.shtm>

JUSQU'EN MARS 2002

du 12 au 15 mars 2003
Charleston (Caroline du Sud), États-Unis
SADE
COLLOQUE ORGANISÉ PAR: FRENCH DEPARTMENT, COLLEGE OF CHARLESTON
Norbert Sclipa
French Department, College of Charleston
66, George Street Charleston, S.C. 29424, USA
Ad. él.: sclipan@cofc.edu
<http://www.cofc.edu/desade/m.deSade.html>

JUSQU'AU 8 JANVIER 2002

du 07 au 09 mars 2002
Acapulco, Mexique
NOUVEAU MILLÉNAIRE, NOUVELLES PERSPECTIVES – XI^e CONGRÈS DE L'AMIFRAM
ORGANISÉ PAR: AMIFRAM (ASOCIACIÓN DE MAESTROS E INVESTIGADORES DE FRANCÉS DE MÉXICO)
AMIFRAM
Rio Nazas 43
Col Cuauhtémoc, Mexico D.F.
Tél.: 55 66 07 77
Ad. él.: amifram@hotmail.com

JUSQU'AU 15 JANVIER 2002

du 29 mai au 01 juin 2002
Université de Toronto, Ontario, Canada
LE GLOBAL ET LE LOCAL: L'AFRIQUE DANS LE MONDE ET LE MONDE EN AFRIQUE
ORGANISÉ PAR: ASSOCIATION CANADIENNE DES ÉTUDES AFRICAINES
Secrétariat
Linda Thériault, Roxanne Welters
c/o CETASE, Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville
Montréal, Québec, Canada H3C 3J7
Tél.: (514) 343-6569
Tc.p.: (514) 343-7716
Ad. él.: caas@cetase.umontreal.ca
<http://www.caas.umontreal.ca>

JUSQU'AU 31 JANVIER 2002

du 24 au 25 octobre 2002
Montpellier, France
LES EGO-DOCUMENTS À L'HEURE DE L'ÉLECTRONIQUE – NOUVELLES APPROCHES DES ESPACES ET DES RÉSEAUX RELATIONNELS
ORGANISÉ PAR: CENTRE D'ÉTUDE DU 18^e SIÈCLE (UMR 5050 CNRS), UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3
Pierre-Yves Beaurepaire
(Université d'Orléans et UMR 5050 CNRS)
Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines Département d'Histoire
10, rue de Tours 45072 Orléans cedex 2, France
Tél.: +33 (0)2 38 49 47 01
Tc.p.: +33 (0)2 38 49 47 11
Ad. él.: pierre-yves.beaurepaire@wanadoo.fr
Dominique Taurisson
Centre d'étude du 18^e siècle – UMR 5050 du CNRS
Université Paul-Valéry, 34199 Montpellier cedex, France
Tél.: +33 (0)4 67 14 24 25
Tc.p.: +33 (0)4 67 14 24 26
Ad. él.: dominique.taurisson@univ-montp3.fr

JUSQU'AU 1^{ER} MARS 2002

du 04 au 07 décembre 2002
Tulane University, La Nouvelle-Orléans, Louisiane, États-Unis
15TH INTERNATIONAL GEORGE SAND CONFERENCE – GEORGE SAND AND LITERARY EMPIRES/GEORGE SAND ET L'EMPIRE DES LETTRES
Anne E. McCall
Tulane University
Department of French and Italian
New Orleans, LA 70118, États-Unis
Tél.: 504-865-5115
Tc.p.: 504-865-5367
Ad. él.: annemc@tulane.edu

JUSQU'AU 30 MAI 2002

du 28 au 29 novembre 2002
Amiens, France
ÉCRIRE L'ENFANCE – LE RÉCIT D'ENFANCE EN FRANCE, DE 1870 À NOS JOURS
ORGANISÉ PAR: UNIVERSITÉ DE PICARDIE (CÉRR)
Alain Schaffner
Faculté des Lettres, Campus,
80000 Amiens, France
<http://worldserver.oleane.com/autopact/programmes-rencontres-2002.html>

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN AFRIQUE FRANCOPHONE

▼ 26-29 NOVEMBRE 2002
▼ Abidjan / CÔTE D'IVOIRE

« APPRENDRE, ENSEIGNER LE FRANÇAIS
ENSEIGNER, APPRENDRE EN FRANÇAIS DANS UN CONTEXTE MULTILINGUE »

Les États généraux de l'enseignement du français en Afrique francophone s'adressent principalement aux pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest dans lesquels le français est langue officielle et langue d'enseignement à tous les niveaux (éducation de base, enseignement secondaire, enseignement professionnel, enseignement supérieur).

Ils sont organisés à l'initiative de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF), de l'Association des Professeurs de Français d'Afrique et de l'Océan Indien (APFA-OI), de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) avec le soutien de nombreux partenaires et ont pour objectif de dresser un constat, de susciter des échanges entre tous les acteurs, de proposer des innovations et d'élaborer des lignes d'action.

Les États généraux auront été préparés par des rencontres nationales et régionales.

APPEL À CONTRIBUTIONS

Les États Généraux de l'Enseignement du Français en Afrique francophone seront un lieu d'échanges, de débats et de rencontres devant aboutir à une réappropriation de l'enseignement du français par tous ses acteurs.

Conscients de la gravité des problèmes traversés par cet enseignement, les organisateurs de ces « États Généraux » souhaitent une consultation à tous les niveaux, d'où émergeront des propositions dans les domaines suivants :

- les objectifs et les besoins ;
- les cursus, les programmes et les horaires ;

- les principes méthodologiques, les pratiques et expériences pédagogiques ;
- les normes : quel français enseigner ?
- l'évaluation et la certification ;
- la formation des enseignants (et autres acteurs des systèmes éducatifs) ;
- la recherche ;
- le dialogue des langues et des cultures.

De ces « États Généraux » et de la participation de tous (instituteurs, professeurs, inspecteurs, théoriciens, décideurs, professionnels de la communication, représentants de la société civile, parents d'élèves et monde associatif) devraient naître des innovations visant à permettre une amélioration qualitative des enseignements du français au sein des systèmes éducatifs.

Les organisateurs des « États Généraux » souhaitent recevoir votre contribution aux débats (5 pages maximum ; date limite : 31 mars 2002). C'est en fonction du contenu de vos réponses que sera définitivement adopté le programme de cette manifestation importante pour l'avenir de l'enseignement du français en Afrique francophone.

Vos propositions de communications sont à adresser à l'adresse suivante :
Comité scientifique des États Généraux de l'enseignement du français en Afrique
abs. Fédération internationale des professeurs de français
1, av. Léon Journault - 92311 Sèvres Cedex
Tél. (33) (0) 1 46 26 53 16 / 1 45 07 60 00 - Fax : (33) (0) 1 46 26 81 69
Courriel : etatsgeneraux.afrique@auf-francophonie.org

Pour toutes les questions d'organisation et informations complémentaires :
États Généraux de l'enseignement du français en Afrique
Fédération internationale des professeurs de français
1, av. Léon Journault - 92311 Sèvres Cedex
Tél. (33) (0) 1 46 26 53 16 / 1 45 07 60 00 - Fax : (33) (0) 1 46 26 81 69
Courriel : etatsgeneraux@francparler.org
Site internet : <http://www.fipf.com> et <http://www.francparler.org>

LIRE EN FRANÇAIS



L'éloge de la différence : La voix de l'Autre

Collection Universités francophones, Paris, 2001
VI^e Journées scientifiques du Réseau thématique de l'AUF :
Lexicologie, Terminologie, Traduction - Beyrouth, Liban 11, 12
et 13 novembre 1999. Sous la direction de André Clas, Henri
Awaiss, Jarjoura Hardane, 543 pages
Contact : Ellipses, 8 rue La Quintinie, 75015 Paris, France

En plus de laisser une porte ouverte vers d'autres interprétations dans de nombreux autres domaines, de la philosophie à la biologie, ce thème convenait parfaitement au lieu choisi pour tenir ces assises. Il devenait une action roborative pour la défense de la pluralité des cultures dans le respect de la différence.

Reconnaître la différence d'autrui, c'est dans le même temps militer pour sa propre reconnaissance, s'affirmer sans détruire, être présent aux multiples altérités qui font la richesse de notre monde et des sociétés qui le composent.



Synergies Brésil

Numéro spécial - Sedifrale XII - Rio de Janeiro - juin 2001
Mondialisation et humanisme : les enjeux du français
Coordonné par Jean Paul Roumegas, Dário Pagel, Serge Borg,
149 pages
Contact : Fédération Brésilienne des Professeurs de Français
Caixa Postal 5063 CEP 88.040-070 Florianópolis - SC - Brésil

Les divers intervenants à ce numéro spécial Sedifrale XII, avec les professeurs de français d'Amérique Latine et de la Caraïbe réunis en congrès à Rio de Janeiro, apportent leur contribution à une réflexion aussi urgente que nécessaire : celle qui éclaire les enjeux et les défis que la mondialisation lance aux diffuseurs de la langue française et des cultures francophones, comme à tous ceux qui militent pour un troisième millénaire respectueux de la diversité culturelle.



Modernité diversité solidarité

Actes du X^e congrès mondial des professeurs de français -
Paris 17-21 juillet 2000 - Tome 2
Collection Dialogues et cultures n° 46, 454 pages
Contact : Fédération internationale des professeurs de français
1 av. Léon-Journault, F-92311 Sèvres Cedex, France
Développant l'un des trois thèmes du X^e congrès, le premier
tome des Actes était placé sous le signe de la diversité,
diversité des politiques, des situations et des attentes.

Ce deuxième tome illustre le thème de la modernité sous deux angles, du côté des technologies et du côté de la langue et de la didactique.



Francophonie - Monde Arabe : Un dialogue des cultures

Actes du Colloque « Francophonie-Monde Arabe : Un dialogue
des cultures »
Paris, 30 - 31 mai 2000, 381 pages
Contact : Organisation internationale de la Francophonie,
Secrétariat général, 28 rue de Bourgogne, 75007 Paris,
France. <http://www.francophonie.org>

Ce colloque, organisé à l'Institut du Monde arabe, a constitué le coup d'envoi du vaste dialogue que l'Organisation internationale de la Francophonie entend nouer avec l'ensemble des grandes aires linguistiques et culturelles.

Ces actes permettent de mettre en lumière des idées et des voies de recherche et d'actions qui seront approfondies tout au long du processus préparatoire au IX^e Sommet de la Francophonie.



Trois espaces linguistiques face aux défis de la mondialisation

Actes du Colloque international - Paris, 20 et 21 mars 2001,
387 pages
Contact : Organisation internationale de la Francophonie,
Secrétariat général 28 rue de Bourgogne, 75007 Paris,
France. <http://www.francophonie.org>

Ce colloque, qui réunissait pour la première fois les représentants de 79 pays francophones, lusophones et hispanophones, a permis de confronter les expériences et les réflexions de chacun, faisant apparaître de larges convergences de vue entre les participants.

Les actes témoignent de la richesse des échanges et voudraient contribuer à nourrir une réflexion qui devra progressivement être élargie à l'ensemble de la communauté internationale, si l'on veut que la mondialisation souscrive pleinement à ces idéaux de solidarité, de diversité, de démocratie et de paix seuls à même de fonder un humanisme nouveau à l'aube du troisième millénaire.



Arabofrancophonie

Collection Les Cahiers de la Francophonie - no 10, L'Harmattan,
2001
Coordonné par Monique Pontault, 319 pages
Contact : Haut Conseil de la Francophonie, 35 rue Saint Dominique,
75700 Paris, France

Que l'« arabofrancophonie » soit une réalité, nous n'en doutons pas. Elle est l'expression d'un métissage qui n'est pas seulement le fruit présent des migrations, mais aussi le fils du passé.

Conforme à l'esprit de la collection, cet ouvrage propose aux lecteurs des dossiers, des tableaux (enseignement, économie, linguistique, médias...) et donne la parole à des personnalités diverses de l'espace euroméditerranéen.

QUELQUES REVUES LIBANAISES À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS OU CHERCHEURS EN LANGUE ET LITTÉRATURES FRANÇAISES ET FRANCOPHONES :

Annales de Lettres Françaises

Revue de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de
l'Université Saint-Joseph
Boîte Postale 17-5208, Mar Mikhaël, Beyrouth 1104 2020, Liban

Revue des Lettres et de Traduction

Revue de la Faculté des Lettres de l'Université Saint-Esprit, Kaslik
Boîte Postale 446 - Jounieh, Liban

Liaisons - Revue pédagogique et culturelle

Publiée par le Bureau de Langue et de Littérature Françaises (BLLF)
en collaboration avec la Coopération Linguistique et Éducative (C.L.E.)
et le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Direction : Marcelle Jabbour
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Quartier UNESCO
Beyrouth-Liban